Une brigade réorganisée et expérimentée

La sécurité des Beauchampois est au cœur des préoccupations de l'équipe majoritaire. Comme elle s'y était engagée lors des élections municipales, la majorité a réorganisé et renforcé les effectifs de sa brigade municipale avec le recrutement d'agents expérimentés.

▼ Contenu

Un nouveau chef de la police municipale a pris ses fonctions au mois d'août. Il est assisté d'un policier municipal et de deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP). Un troisième policier rejoindra la brigade en décembre prochain. Et leurs missions ne relèvent en rien d'une police supplétive.

Depuis notamment la loi de 1999, la police municipale intervient dans des domaines comme les flagrants délits, les contrôles routiers… Ces évolutions ont nécessité une professionnalisation constante du personnel. Confrontée à des risques accrus dans ses missions de proximité, la police municipale doit pouvoir assurer une présence constante et circuler dans la ville à la rencontre de toutes les populations. Jeudi 27 septembre, Françoise Nordmann, Maire de Beauchamp, a annoncé lors du conseil municipal qu'une demande d'armement sera prochainement soumise à l'approbation du Préfet du Val d'Oise.

L'objectif est que les policiers municipaux soient équipés courant 2019. Il s'agit en effet de répondre à un double enjeu de sécurité publique : assurer la sécurité de ses agents pour garantir celle des administrés.

Ainsi, les policiers récemment recrutés à Beauchamp étaient déjà armés dans leur précédente collectivité et peuvent faire valoir une solide expérience. Ils possèdent les habilitations requises et suivent régulièrement des stages pratiques leurs garantissant une utilisation maîtrisée et efficace.

L'équipement et l'armement de la brigade pourront constituer des outils supplémentaires devenus nécessaires pour la prévention, la surveillance et la répression.